

COMMUNIQUÉ

**Pratiquer la vaccination contre la Covid-19 au sein d'un cabinet
de médecine générale avec le vaccin AstraZeneca®**

La vaccination contre la Covid-19 avec le vaccin AstraZeneca® va pouvoir débuter très prochainement dans les cabinets médicaux.

Le Collège de la Médecine Générale a élaboré une fiche pratique* pour aider les médecins généralistes à s'organiser et à se préparer pour vacciner.

Pour autant, en dehors de la logistique particulière, cette vaccination rentre dans les habitudes des médecins généralistes qui pratiquent quotidiennement la vaccination.

La vaccination en cabinet avec le vaccin AstraZeneca® permettra de répondre à une partie des besoins de patients éligibles, en attendant de pouvoir disposer d'autres vaccins, en particulier les vaccins Pfizer-BioNtech et Moderna pour accélérer et améliorer la couverture vaccinale des patients les plus âgés.

* Consulter la fiche pratique

<https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2021/02/Vacciner-avec-le-vaccin-AZ-en-MG-CMG-11-02-21.pdf>

Paris, le 11 février 2021

Contacts presse

Pr Paul Frappé, Président du CMG /president@lecmg.fr

Pr Serge Gilberg, Vice-Président du CMG /s.gilberg@lecmg.fr